



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 18
Votants : 24

Date convocation : 20/02/2024
Affichage : 20/02/2024

Séance du 28 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 28 février à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Claude SOLIGNAC, Patrick FERRERES, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Mireille GARDES SAINT PAUL, Aline RANC.

Pouvoirs : Julian GAILLARD à Anne-Marie PIJEAU, Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Marc OZIOL à Francis CHABALIER, Marie-Josée BEAUD à Liliane PERISSAGUET, Jean-Louis BRUN à Alain GAILLARD, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2024 :

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les propositions de demandes de subventions à formuler auprès des partenaires financiers au titre de l'année 2024 :

PROJETS	PLAN DE FINANCEMENT						
	COUT	HT OU TTC	ETAT (DGD DRAC)	REGION OCCITANIE	DEPARTEMENT DE LA LOZERE	E.P. LOIRE	CCHA (Autofinancement)
Création plateforme pour Accueil Pêche + voie d'accès	97 000,00 €	HT		33 500,00 €	29 100,00 €	15 000,00 €	19 400,00 €
Matériel signalétique sur sentiers de randonnée inscrit au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)	3 296,94 €	TTC			1 648,47 €		1 648,47 €
Ouverture de la Médiathèque : Aide à l'extension des temps d'ouverture au public - Année 1 (2024)	28 722,94 €	TTC	22 978,35 €				5 744,59 €
Acquisition d'équipements et de supports de communication pour la Médiathèque	7 509,26 €	TTC			3 754,63 €		3 754,63 €
TOTAL	136 529 €		22 978,35 €	33 500,00 €	34 503,10 €	15 000,00 €	30 547,69 €



Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE de solliciter les subventions auprès de divers partenaires financiers sur la base des plans de financement prévisionnels mentionnés dans le tableau ci-avant.

DONNE DELEGATION à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour la sélection des prestataires qui seront retenus pour le projet de création de la plateforme de l'accueil pêche.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché public à intervenir pour le projet de plateforme de l'accueil pêche avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s) par la CAO.

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions et pour signer tous documents s'y rattachant (Demandes de subventions, Lancement des marchés publics, ...)

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président,



Francis CHABALIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.